



AUTORISATION PARENTALE GÉNÉRALE – MINEUR

Document permanent – valable pour les activités du Ski Club de Cagnes

REPRESENTANT LEGAL :

Je soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité : ☐ Père ☐ Mère ☐ Représentant légal

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

agissant en qualité de représentant légal de :

Nom du mineur : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le Ski Club de Cagnes, notamment aux sorties à la journée, entraînements, stages et séjours proposés par le Club.

Cette autorisation est valable pour les activités auxquelles le mineur est régulièrement inscrit.

TRANSPORT :

J'autorise mon enfant à être transporté, dans le cadre des activités du Club, par les moyens de transport prévus et autorisés par celui-ci, notamment :

- Autocar
- Minibus du Club
- Véhicule personnel

Je reconnais que mon enfant doit respecter les consignes de sécurité et les règles de comportement applicables pendant les transports.

ENCADREMENT ET RESPECT DU REGLEMENT :

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement général du Ski Club de Cagnes et m'engage à le faire respecter par mon enfant.

Je reconnais notamment les dispositions relatives :

- à la sécurité
- au comportement
- au respect des consignes des encadrants ;
- à la pratique du ski et du snowboard ;
- au transport
- aux stages et séjours
- à l'hébergement des mineurs
- aux règles applicables en cas de comportement dangereux ou de manquement grave ou répété.

Je m'engage à informer mon enfant de ces règles avant sa participation aux activités.

SANTE ET INFORMATIONS NECESSAIRES :

Je certifie avoir communiqué au Club les informations utiles concernant l'état de santé de mon enfant, ses allergies, intolérances, traitements ou particularités pouvant avoir une incidence sur sa participation aux activités.

Je m'engage à signaler au Club toute modification importante de ces informations.

Lorsqu'une activité nécessite des informations médicales complémentaires, je m'engage à fournir les documents demandés dans les conditions prévues pour cette activité.

URGENCE MEDICALE :

En cas d'accident, de malaise ou de problème de santé nécessitant une prise en charge urgente, j'autorise les responsables du Club à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de mon enfant et à faire appel aux services de secours ou à l'autorité médicale compétente.

J'autorise également, lorsque cela est nécessaire et dans les conditions prévues par la réglementation, la transmission aux professionnels de santé des informations utiles à sa prise en charge.

Je m'engage à rembourser, lorsque ces frais restent effectivement à la charge du représentant légal et ne sont pas couverts par une assurance ou un organisme compétent, les frais engagés pour assurer les soins ou la prise en charge urgente de mon enfant.

PARTICIPATION AUX STAGES ET SEJOURS :

Lorsque mon enfant participe à un stage ou à un séjour avec hébergement, j'accepte les règles particulières applicables aux mineurs prévues dans le Règlement général du Club.

Je reconnais notamment que :

- le stage est une activité sportive et ne constitue pas un service de garde ;
- les horaires de pratique, de repas, de repos et de coucher doivent être respectés ;
- les règles relatives aux chambres et à l'accès aux chambres des mineurs doivent être respectées ;
- tout comportement mettant gravement en danger le mineur ou les autres participants, ou tout manquement grave ou répété au règlement, peut entraîner son exclusion du séjour.

En cas d'exclusion d'un mineur, je m'engage à organiser son retour dans les conditions définies par le responsable du séjour et à prendre en charge les frais qui pourraient en résulter lorsqu'ils sont imputables à son comportement.

MINEUR ACCOMPAGNE D'UN ADULTE :

Lorsque mon enfant participe à une activité accompagné de son père, de sa mère, de son représentant légal ou d'un adulte accompagnant désigné, je reconnais que cet adulte reste responsable de sa surveillance en dehors des activités sportives encadrées par le Club.

Cette responsabilité concerne notamment les repas, déplacements, temps libres et périodes pendant lesquelles le mineur n'est pas pris en charge par les encadrants du Club.

DOCUMENTS SPECIFIQUES AUX VOYAGES :

Je reconnais que certaines activités, notamment les stages et séjours à l'étranger, peuvent nécessiter des documents particuliers. Je m'engage à fournir, dans les délais demandés, les documents nécessaires à la participation de mon enfant, notamment les documents d'identité, autorisations de sortie du territoire, documents d'assurance ou documents médicaux éventuellement exigés.

Les documents précis nécessaires sont indiqués dans les informations propres à chaque activité.

DUREE DE L'AUTORISATION :

La présente autorisation est établie sans limitation à une saison sportive déterminée.

Elle reste valable pour les activités du Ski Club de Cagnes jusqu'à la majorité du mineur, sauf modification ou retrait écrit de l'autorisation par le représentant légal, ou modification substantielle des conditions nécessitant une nouvelle autorisation.

Toute modification concernant les coordonnées du représentant légal, les personnes à contacter en cas d'urgence ou les informations importantes relatives au mineur doit être signalée au Club.

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL :

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués et autorise mon enfant à participer aux activités du Ski Club de Cagnes dans les conditions prévues par le présent document et par le Règlement général du Club.

Nom et prénom du représentant légal :

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :